



Doc. 14979

02 octobre 2019

Le rôle de la télévision nationale polonaise dans les élections à venir

Déclaration écrite n° 692

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Nous invitons instamment les autorités polonaises à veiller à ce que les médias de service public du pays respectent leur obligation juridique d'assurer la couverture impartiale des prochaines élections législatives en Pologne.

La Pologne a contracté cette obligation en adoptant les textes du Conseil de l'Europe relatifs à la couverture médiatique des élections qu'énumère la [Résolution 2254 \(2019\)](#) de l'Assemblée parlementaire sur «La liberté des médias en tant que condition pour des élections démocratiques».

Nous sommes préoccupés par le fait que les médias radiodiffusés de service public devraient assurer la couverture de la campagne électorale de manière équitable et impartiale, afin que tous les participants puissent bénéficier d'une couverture médiatique équilibrée.

Selon des études indépendantes, la couverture des récentes élections en Pologne par les organisations d'information de service public comme Telewizja Polska (TVP) s'est révélée extrêmement partielle en faveur du parti au pouvoir «Droit et justice» (PiS).

Avant les élections européennes qui ont eu lieu récemment, la Commission électorale nationale (PKW) avait demandé à l'autorité de régulation des médias électroniques, le KRRiT, de contrôler la partialité des médias de service public au cours de la campagne. Le KRRiT a refusé de le faire.

Les reportages diffusés par TVP avant les prochaines élections législatives montrent que les médias de service public continuent à se conduire effrontément comme un outil de propagande du parti au pouvoir. Le non-respect par la Pologne de son obligation à l'égard du Conseil de l'Europe est préjudiciable à la réputation de ce pays, en sa qualité de membre démocratique de l'Organisation.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
ÅSEBOL Ann-Britt, Suède, PPE/DC
BARNETT Doris, Allemagne, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BROUWERS Karin, Belgique, PPE/DC
BUSHATI Ervin, Albanie, SOC
BUSHKA Klotilda, Albanie, SOC
BUSTINDUY María Luisa, Espagne, SOC
BUTKEVIČIUS Algirdas, Lituanie, SOC
CANDU Andrian, République de Moldova, SOC
ÇEVİKÖZ Ahmet Ünal, Turquie, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
COAKER Vernon, Royaume-Uni, SOC
DIBRANI Adnan, Suède, SOC
EMRE Yunus, Turquie, SOC
ENGBLOM Annicka, Suède, PPE/DC
FASSINO Piero, Italie, SOC
FILATOV Tarja, Finlande, SOC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
HADRI Shpresa, Macédoine du Nord, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
HOPUS Inka, Finlande, SOC
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KARAPET Arin, Suède, PPE/DC
KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC
KITEV Betian, Macédoine du Nord, SOC
KOOLE Ruud, Pays-Bas, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LAMBERT Jérôme, France, SOC
LEPOMÄKI Elina, Finlande, PPE/DC
LOMBARDI Filippo, Suisse, PPE/DC
LÓPEZ Pere, Andorre, SOC
MALLIA Emanuel, Malte, SOC
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
MÖLLER Ola, Suède, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
ORTLEB Josephine, Allemagne, SOC
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
SAAR Indrek, Estonie, SOC
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHMIDT Frithjof, Allemagne, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SOCOTAR Gheorghe-Dinu, Roumanie, SOC
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
VIROLAINEN Anne-Mari, Finlande, PPE/DC
WHITFIELD Martin, Royaume-Uni, SOC

1. PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts

Total = 54